



Prêt bancaire - Caution solidaire

Par **Csylcar**, le **20/10/2014** à **11:28**

Bonjour,

Est-ce que un prêt bancaire pour l'achat d'une maison peut être réalisé par un Monsieur qui est cautionnaire solidaire?

Je m'explique: une SCI a pour gérant Mr X. Cette SCI a fait un prêt immobilier auprès d'une banque, mais qui a signés toutes les documents c'est la personne qui s'est porté caution solidaire. Or dans l'Assemblée Générale c'est au gérant de faire les démarches pour le prêt. Aujourd'hui la maison est mis en vente aux enchères.

Pourquoi la banque n'est pas aller voir le Monsieur de la caution solidaire?

Peut on faire quelque chose car la banque n'a pas suivi correctement les signatures du prêt????

Cordialement